

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 25 janvier 2013

L'an deux mil treize, le vingt cinq janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, BRETECHÉ Christine, LE TOUCHE Henri, VIAUD Cédric, DOUAUD-RICORDEL Alice, DORNER Yoann, CHAPOUX Catherine.

Excusée : DESROQUES Fabienne (procuration VIAUD Cédric).

Madame BRETECHÉ Christine a été élue secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 décembre 2012.**

Le compte-rendu est approuvé à la majorité (1 abstention) des personnes présentes.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil du décès de Madame LABBÉ Renée cette semaine à 82 ans.

Il explique que, pour des raisons climatiques, il a décidé de fermer l'école vendredi 18 janvier dernier, enseignantes et personnel ne pouvant se déplacer.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire explique cette réforme au cadre très imprécis et aux proches échéances pour prendre une décision d'appliquer de nouveaux rythmes à la rentrée scolaire 2013 ou à la suivante.

Cette réforme entraînera des changements dans le quotidien des familles, influera sur l'organisation du travail des enseignantes et impliquera des transformations des services apportés par la commune, mais dans le but d'améliorer les apprentissages des enfants en répartissant les heures de cours sur 4 jours ½ afin d'alléger la journée de classe en respectant les rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, en favorisant des activités sportives, culturelles, artistiques.

Selon un premier calcul, l'aide de l'état ne couvrirait pas les coûts de fonctionnement pour une année scolaire, et ce, malgré l'incitation financière supplémentaire pour une application dès 2013.

Le ministre de l'enseignement nous informe qu'un guide pratique doit prochainement être envoyé aux communes afin d'éclaircir les modalités.

Compte tenu du manque d'information précise, du calendrier très court (décision avant le 1^{er} avril), des travaux importants projetés pour l'école maternelle pendant l'année

scolaire 2013-2014 (extension et réaménagement de l'école), la décision de la commune s'oriente vers une mise en place de la réforme pour la rentrée scolaire 2014.

REEMPLACEMENT DE L'OPAH PAR LE PIG

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui s'est déroulée de 2009 à 2012 sur le territoire, est remplacée par le Programme d'Intérêt Général. Lors de sa séance du 20 décembre 2012, le Conseil Communautaire de Loire et Sillon en a approuvé le lancement. Ce dispositif permet aux propriétaires occupants de bénéficier d'aides pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans leur logement, et/ou la mise aux normes des systèmes d'assainissement non collectif, sur une durée de 2 ans.

Un comité de pilotage se réunira au moins une fois par an pour assurer le bon fonctionnement et le respect des objectifs de ce dispositif.

Hervé COULON représentera la commune.

POINT SUR LES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

COMMISSION INFORMATION :

- 4 bulletins municipaux par an,
- projet d'un guide de présentation de la commune pour les nouveaux arrivants sous forme de fiches,
- mise en place d'un planning pour la mise à jour du totem.

COMMISSION VOIRIE :

- PAVC en cours,
- point sur les vasières,
- déchets et intercommunalité : facturation à « blanc » depuis le 1^{er} janvier,
- inondations : les marais s'écoulent rapidement depuis les travaux, sauf au marais Garanton où un curage des douves est nécessaire.

COMMISSION BÂTIMENT :

- la salle de la Roselière a été repeinte,
- consolidation des hauts de murs entourant les jardins de la salle des Prés Salés,
- peinture du local technique prochainement,
- installation de l'eau au local du comité des fêtes,
- problème de fuites de chauffe-eau salle des Prés Salés et école,
- chiffrage d'une zone de stockage en bois de 32 m2 pour pouvoir faire les travaux d'aménagement de l'atelier municipal.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser les travaux sur le bâtiment communal, et décide de choisir l'entreprise DEBARRE de Cordemais pour réaliser la plateforme de stockage, l'escalier et la pose pour 5556 €HT.

Questions diverses :

Rénovation de l'école maternelle : présentation des plans et échange de quelques remarques, notamment Mr COULON fait remarquer qu'il n'avait pas pris la mesure des travaux et qu'il s'inquiète de la modification du toit du bâtiment actuel de l'école.

Modification du PLU : l'agence CITTE-CLAES a rendu un rapport de présentation avec les différents points à modifier. Nous en sommes à l'étape de la demande au Tribunal Administratif de nommer un commissaire enquêteur pour porter le dossier à la connaissance du public, pour mémoire :

- § modification du périmètre de la station dépuracion,
- § création d'un emplacement réservé pour atteindre le futur terrain de sports,
- § modification du zonage afin de pouvoir installer une salle de sports,
- § donner le droit de faire des ouvertures dans les murs de pierre pour accéder à un terrain pour certains cas particuliers,
- § mise à jour des nouvelles règles pour les surfaces de plancher (à la place des SHON et SHOB)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de lancer les démarches afin de modifier le P.L.U. pour ces raisons.

Informations :

- ◇ Une association privée à but humanitaire en faveur du Sénégal, ayant pour but la construction d'une école demande l'autorisation d'organiser un concert public en plein-air sur la commune le 29 juin prochain. La déclaration et la demande d'autorisation est en cours au niveau de la Préfecture, des Pompiers, de la Gendarmerie et de la Croix Rouge, et sous réserve que les propriétaires des terrains soient eux aussi d'accord. Une subvention est demandée à la commune pour un montant de 500 €
- ◇ Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour organiser au mieux la fête du Port qui se déroulera le dimanche 26 mai
- ◇ Une battue aux sangliers et aux renards aura lieu à différents points sur la commune dimanche 27 janvier.
- ◇ Une grève est annoncée dans les écoles publiques pour le jeudi 31 janvier.
- ◇ Renforcement du plan Vigipirate au niveau rouge.
- ◇ Des travaux sont réalisés depuis l'été au niveau de l'antenne à côté du Trou bleu pour y placer un sonar car la présence de la nouvelle éolienne de l'autre côté du fleuve brouille les ondes.

Fin à 23h45.